



Combat avec mon ex-concubin

Par rina, le **08/07/2009** à **15:36**

Bonjour,

je suis française maman d'un enfant de 13ans;ex concubine d'un étranger ,nous sommes séparés en 2004 suite à une violence conjugale,affaire passé sous le tribunal correctionnel(jugement rendu: il était condamné de 5 mois prison ferme,7 mois surssitaire,12 mois mise à l'épreuve, amende à payer),avec le tribunal familial(retrait total autorité parental,droit de visite tous les1er dimancha par mois,c'est mos qui à la garde et j'exerce seul l'autorité parental),il avai ait appel(il a obtenu l'autorité parental,droit de visite médiatisé mais ce dernier a échoué car l'enfantne veut pas le voir et leur contact n'était pas bien passé donc la médiatrice a pris la décision de ne plus leur convoqué

Maintenant,il insiste de rester en france en jouant le statut père d'un enfant français alors qu'il ne s'occupe pas son enfant(pas de pension alimentaire car monsieur ne travaille pas depuis 2004),il ne veille pas au bien être de sa fille;en un mot j'assume seule ma fille,et le plus ridicule dans l'histoire ,il a fait encore un autre enfant avec une étrangère pour pouvoir rester en france en prétendant qu'il a un bébé ici.J'ai déjà écrit à la prefecture car je ne suis pas pour de lui délivré un titre de séjour(vu les chses que moi et ma subissent,o a peur de lui car on n'ose pas aller dans des endroit calmeni sortir la nuit en plus de tout ça on reçoit des appels anonymes d'une femme qi nous invite à la rejoindre dans des endroits...elle nous donne des faux numeroMes questions sont pourrait-il avoir droit encore au titre de séjour?qu'est-ce que je dois faire pour me proteger et protéger mon enfant